

## Recommandation n° 36

### **Améliorer la connaissance scientifique et l'évaluation des stocks démersaux d'eau profonde, dans les Régions Ultrapériphériques**

Nous considérons que la recherche scientifique doit être au service d'une pêche responsable et rentable et que l'exploitation responsable des ressources est fondamentale pour garantir une pêche durable. Nous considérons que les travaux de recherche doivent servir à établir les bases techniques nécessaires à la gestion optimisée des pêcheries. Il est également nécessaire de travailler la transposition des nouvelles technologies au secteur de la pêche afin d'augmenter leur rentabilité. Aussi, nous entendons que la mission de l'étude scientifique est de mieux répondre aux besoins de la gestion, de l'administration et de compétitivité du secteur de la pêche.

Pour une évaluation correcte de l'état des stocks des ressources halieutiques, il est nécessaire de suivre l'effort de pêche et améliorer la connaissance biologique des espèces et des écosystèmes. Il est, toutefois également, nécessaire de connaître les implications socio-économiques d'éventuelles mesures, ainsi de développer les bases techniques pour améliorer les engins de pêche.

#### **La surveillance de la pêche**

L'obtention de données sur ces pêcheries est importante au niveau européen et régional, afin de répondre aux besoins croissants d'informations pour pouvoir gérer correctement des pêcheries, en témoigne l'augmentation notable des fonds destinés par l'Union Européenne (UE) à l'amélioration de l'échantillonnage et d'information et à la collecte de données. La flotte doit contribuer à la consolidation des données permettant d'augmenter la connaissance sur les pêcheries, qui ne sont pas objet d'étude dans les groupes internationaux, et que permettant que la CE prenant en compte les spécificités des territoires au moment de créer une législation qui les réglemente.

Nous considérons que, grâce à un réseau moderne d'échantillonnage, doit être en mesure d'obtenir des informations constamment actualisées sur :

- a) Structure et l'activité de la flotte dédiée à la pêche démersale ;
- b) Captures et leurs caractéristiques.

### Etat des stocks

Pour l'étude de l'état des stocks et les impacts de la pêche, nous considérons qu'il devait être estimé les suivants paramètres biologiques descriptifs de la dynamique des populations halieutiques :

- a) Migrations ;
- b) Identification des stocks ;
- c) Distribution ;
- d) Croissance ;
- e) Reproduction ;
- f) Mortalité (naturel et par pêche).

### La technologie des pêches

Le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CC RUP) considère qu'il soit nécessaire d'améliorer la sélectivité des engins, à l'aide des dernières avancées technologiques disponibles et **recommandé que les recherches soient menées sur le fonctionnement et l'efficacité des engins de pêche**, cela étant l'une des principales études pour évaluer la sélectivité des engins de pêche. La sélectivité est définie comme étant l'aptitude d'un engin de pêche à capturer, à des degrés divers, certaines tailles de poissons par rapport à d'autres dans une même espèce, ou bien certaines espèces par rapport à d'autres.

### La lien océanographie-pêches

Afin de mieux entendre la relation entre l'océanographie et l'activité de pêche, nous **recommandons la réalisation d'études**, notamment :

- a) Étude du **lien entre l'environnement** (remontées des eaux profondes, bilans des nutriments, chlorophylle, plancton, etc.) **et les pêcheries** (distributions, croissance, mortalité, etc.) ;
- b) Étude de l'**impact des activités extractives** de mer sur l'écosystème marin ;
- c) Étude d'**environnement marin** des pêcheries grâce à la télédétection ;
- d) Étude des **conséquences socioéconomiques** de gestion des ressources halieutiques chez les agents économiques.

## **Propositions pour améliorer les conditions de la connaissance scientifique sur les espèces démersales.**

Nous considérons qu'il doit exister une synergie parfaite entre le gouvernement, les scientifiques et le secteur de la pêche.

Le soutien des administrations d'un point de vue technique et économique est nécessaire afin d'effectuer les études nécessaires, est important. Par la suite, il est également nécessaire qu'une bonne collaboration entre les trois instances afin de permettre la défense obligatoire de ces études auprès des gouvernements pertinents pour que la législation qui les régleme en tienne compte.

Les scientifiques doivent assimiler les connaissances des pêcheurs artisanaux, tant sur la zone où ils pêchent que sur l'utilisation des engins et doivent réaliser ces études en étroite collaboration afin que ces derniers puissent apporter leurs connaissances empiriques. Un scientifique doit baser son étude sur les connaissances empiriques des pêcheurs professionnels.

Un scientifique sans pêcheur professionnel ne devrait pas effectuer une étude viable et l'étude sera moins fiable car malgré les nombreuses qualifications académiques, chaque zone de pêche est différente, ainsi que la forme d'y pêcher. Le pêcheur ne peut également rien faire sans le scientifique car ce dernier est le celui qui réalise l'étude ce qui garantit sa validité scientifique et la rendant ainsi recevable pour les plus hautes instances.

Aussi, le CCRUP recommande à la Commission Européenne et aux États Membres intéressés par les Régions Ultrapériphériques, **d'améliorer les conditions de la connaissance scientifique, révisées par le CIEM** (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) **combinée avec des connaissances empiriques**, afin de pouvoir évaluer correctement les populations d'espèces démersales.